

21 février 2018

COMITE CITOYEN pour l'ACCUEIL DES REFUGIES EN UZEGE
Compte rendu de la réunion du mercredi 14 février 2018

Présents : 40 personnes plus 5 procurations

1) Situation de la famille Orabi

Bref rappel par Ingrid des derniers développements les concernant. La famille est en voie d'autonomie. Les interventions de l'association sont de plus en plus ponctuelles.

Les parents poursuivent leurs cours de français à Nîmes avec l'objectif d'obtenir un certificat d'aptitude en fin de cours. Devraient suivre des stages de découvertes avec Pôle Emploi et l'AMS de Nîmes afin de les aider à développer leurs projets professionnels respectifs

La scolarité de Joudi se poursuit sans problème au collège « Le Redounet ». Elle fait de gros progrès en français et est maintenant bien intégrée dans son école.

Mahmoud s'épanouit dans son école maternelle.

Après des ennuis de santé d'origine pulmonaire la petite Julia grandit bien mais reste fragile.

Il a été constaté que, dans sa nouvelle maison à Uzès, la famille se chauffait peu et de façon irrégulière par crainte de factures trop élevées pour leur budget. Il leur a été conseillé de mieux chauffer en particulier pour éviter une rechute pour la petite Julia et que l'association pourrait prendre en charge l'excédent de facture si celle-ci dépassait l'estimation mensuelle de 75€.

Décisions/actions

- Décision de prendre en charge l'éventuel dépassement de facture accompagnée de conseils prodigués par deux membres proches de la famille pour chauffer de façon raisonnable plus efficacement avec un suivi des consommations.
- L'association prendra les contacts nécessaires pour améliorer le système de chauffage.

2) Avenir de l'association en 2018

Compte tenu de la bonne intégration de la famille Orabi grâce à la mobilisation efficace et suivie des membres de l'association et , à ce jour, l'absence d'arrivée d'une nouvelle famille faute de logement disponible les options suivantes ont été discutées :

- accueil d'une nouvelle famille : démarches à entreprendre, recherche d'un nouveau logement « en ville » , l'option d'un logement excentré étant écarté sur la base de

l'expérience de l'accueil de la famille Orabi. L'accueil fourni par l'association « Welcome » a été également évoqué.

- Parrainage de mineurs isolés pris en charge par l'antenne de Nîmes de l'association « Ados Sans Frontière ». Actuellement 70 adolescents entre 16 et 18 ans, pris en charge par l'Aide à l'Enfance, sont accueillis dans le Gard. L'objectif de l'association est de favoriser leur intégration à travers des formations professionnelles de format court afin de pouvoir déboucher rapidement sur des projets professionnels qui leur éviteront des expulsions à l'âge adulte. Des questions ont été soulevées concernant la prise en charge ponctuelle des adolescents dont certains sont scolarisés au lycée des métiers d'art d'Uzès : fréquence des rencontres entre l'accueillant et l'adolescent, prise en charge individuelle/groupée. Le site internet de l'association (adossansfrontiere.collectif-citoyen.fr) fournit les réponses à de nombreuses questions mais n'aborde pas le rôle de soutien que pourrait jouer une association comme la nôtre aux familles d'accueil.
- Mise en sommeil de l'association dans l'attente de nouveaux développements dans la politique d'accueil des migrants en France et dans le Gard.

Décisions/actions

- Un petit groupe autour de Maryté Lecroisey approfondira l'accueil de mineurs isolés et organisera une rencontre, dans les meilleurs délais, avec l'antenne de Nîmes de l'association « Ados Sans Frontière» pour connaître leur programme d'action en 2018 et discuter, en réponse à notre contact, des éventuelles relations qui pourraient se développer entre les deux associations pour faciliter l'intégration des adolescents scolarisés dans l'Uzège.
- Les membres de l'association poursuivent la recherche d'un logement « en ville » qui pourrait accueillir une nouvelle famille afin de pouvoir le faire, si les conditions sont réunies, sur la base de l'expérience acquise avec la famille Orabi et avec les bonnes volontés disponibles dans l'association.
- Ingrid explorera avec les organismes responsables de l'accueil des migrants en contact avec le HCR (Haut Comité pour les Réfugiés) les perspectives d'accueil dans notre région de nouvelles familles.

3) Bilan financier

Marie-Hélène présente le bilan financier. Au 14 février 2018 l'association compte 42 adhérents à jour de cotisation.

Nous enregistrons un bilan négatif en 2017 mais le solde financier s'élève à 2313,11€.

Les paiements concernant la famille Kassab de Montaren ont été effectivement payés sur la réserve du CCAS déposée sur notre compte et apparaissent hors bilan.

Une prochaine réunion sera organisée en fonction des résultats des différentes démarches engagées.

CR : Odile et Monique